



EDITO

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

Suite à la démission de plus d'un tiers des conseillers municipaux de la commune de Boistrudan, il est procédé à une nouvelle répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire.

En 2013, la répartition des sièges avait fait l'objet d'un accord local approuvé à la majorité qualifiée des conseils municipaux. Le nombre était fixé à 45 délégués communautaires.

Cet accord est aujourd'hui rendu caduc par décision du Conseil Constitutionnel. La nouvelle proposition d'un accord local avec un nombre de **43 délégués communautaires** a été arrêtée conformément à la répartition ci-dessous :

Nombre de délégués communautaires par commune :

Amanlis 3 - Arbrissel 1 - Boistrudan 1 - Brie 2 - Chelun 1 - Coësmes 2 - Eancé 1 - Essé 2 - Forges La Forêt 1 - Janzé 11 - Marcillé-Robert 2 - Martigné-Ferchaud 4 - Retiers 6 - Saint-Colombe 1 - **Le Theil de Bretagne 3** - Thourie 2.

Le 12 mars 2018, le Conseil Municipal du Theil de Bretagne a désigné un nouveau délégué communautaire.

A été élu : Eric GENDREAU. Il s'ajoute aux 2 conseillers communautaires que sont Marie-Annick BOUÉ et René RAISON.

Marie-Annick BOUÉ, Maire

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 février 2018

Extension de l'atelier municipal.

- examen des esquisses pour choix des bardages :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les esquisses établies par l'Agence Louvel, architecte, concernant l'aspect extérieur du bâtiment présentant du bardage bois et des parties en béton lasuré sur l'extension.

- mission d'inspection amiante : Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition la moins-disante établie par la Socotec pour un montant de 380 € ht pour établir le rapport et un coût unitaire ht par prélèvement et analyse de 60 € pour les matériaux, 80 € pour les enrobés et 60 € pour l'analyse pollution de l'enrobé. Il est précisé que le nombre d'échantillons "amiante" à analyser dépendra du nombre de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante détectés lors de la visite sur place.

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées :

proposition d'un accord local pour la désignation de nouveaux délégués communautaires. Le Conseil Municipal, après vote, à l'unanimité des suffrages exprimés (16 votants, 2 abstentions, soit 14 suffrages exprimés) décide d'approuver la proposition d'un accord local avec un nombre total de 43 délégués communautaires, conformément à la répartition proposée (Pour le Theil de Bretagne, le nombre de délégués passera de 2 à 3).

Voirie : contrat de balayage. Suite à la consultation réalisée et à l'avis de la commission "voirie", le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition la moins-disante de Véolia Propreté s'élevant à la somme totale de 3 335.20 € ht soit 3 668.72 € ttc, correspondant à :

- 11 passages/an pour le circuit bourg, pour un coût unitaire de 169.50 € ht

- 6 passages/an pour le circuit lotissements, pour un coût unitaire de 252.45 € ht.

Droit de préemption urbain : examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter les biens situés au 12 rue Robert Lequerré (pour une partie de la parcelle) et au 14 rue Robert Lequerré.

Assainissement : demande de participation pour raccordement au réseau d'eaux usées. Le Conseil, ayant donné son accord à l'unanimité sur le devis de l'entreprise Plançon-Bariat de la Guerche de Bretagne pour l'extension des réseaux EU et EP et la réalisation de branchement s'élevant à 12 300 € ht soit 14 760 € ttc, décide de demander une participation au propriétaire pour le raccordement réalisé pour la parcelle située au 12 rue Abbé Maignan et de facturer les frais de raccordement du lot C situé 14 rue Abbé Maignan au budget "viabilisation de terrains".

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal : mardi 3 avril 2018, à 20h30, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

BIBLIO'THEIL

Bibliothèques en Fête rassemble autour de la musique

Pour la nouvelle édition de Bibliothèques en Fête au Pays de la Roche aux Fées, chacun est invité à s'amuser, découvrir et surtout écouter... En effet le thème choisi cette année est la musique ! Que ce soit du chant polyphonique, de l'électro, de l'indé, du jazz ou du classique, de l'écologique, toutes les formes de musiques sont représentées.

Au Theil de Bretagne, vous aurez l'occasion de voir une exposition des plus grands jazzmen.

Exposition Scènes de Jazz. Du 2 avril au 9 mai. Visible aux heures d'ouverture

Ils sont tous là, en tout cas les plus grands, certains plus connus que d'autres, immortalisés sur ces photos noir et blanc et que le photographe a saisi en plein concert... Une galerie de portraits parmi les plus grands jazzmen de l'histoire, qu'ils soient batteurs, contrebassistes, trombonistes, trompettistes, saxophonistes, pianistes, violonistes, guitaristes, chanteurs... L'exposition est accompagnée d'une sélection de livres, DVD et surtout d'une soixantaine de livres, DVD et CD pour (re) découvrir ces interprètes de légende.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. **Contact :** 02 99 43 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

Du 23 mars au 13 mai 2018, plus de vingt animations gratuites sont organisées au sein des médiathèques : ateliers, lectures, jeux, expositions, concerts...

Pour en savoir plus : www.bibliotheques-rocheauxfees.fr ou www.cc-rocheauxfees.fr, 02 99 43 64 87 ou dans les bibliothèques du réseau du Pays de la Roche aux Fées



AGENDA AVRIL

Jeudi 5 : Repas du CCAS

FORMALITÉS

Recensement militaire : tout jeune français qui a 16 ans doit se faire recenser près de sa mairie dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire. Se présenter avec une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et le livret de famille à jour.

Certificat d'immatriculation : les déclarations de cession, changement d'adresse ou duplicatas sont à faire sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Vous pouvez également vous rendre à la Préfecture où des points numériques sont à votre disposition, ou vous rendre près d'un garage.

CHASSE AUX OEUFS

Samedi 31 mars à partir de 14h00 au Château de la Rigaudière. Pour les enfants de 3 à 10 ans accompagnés d'un parent. Chacun apporte œufs, poules, lapins ou cloches... ainsi qu'un panier pour la cueillette.

Sur inscription à Biblio'Theil 02 99 47 73 55 ou par mail bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

ANCV SENIORS EN VACANCES

Comme les années passées, les CCAS partenaires (Brie, Amanlis, Essé, Janzé, Retiers et Le Theil de Bretagne) organisent un séjour pour les personnes de plus de 60 ans ou handicapés de plus de 55 ans. Le CCAS d'Essé a choisi comme destination : "**Le Village Club l'Emeraude**" à DAMVIX en Vendée du **18 au 22 juin 2018**. Coût du séjour (sans le transport) : 348,40 E/ personne et 213,40 E/personne avec l'aide de l'ANCV. S'inscrire au plus tôt au secrétariat de la Mairie.

VIDE-GRENIERS

Les parents d'élèves des écoles du Theil de Bretagne organisent le **18ème VIDE-GRENIERS** de notre commune le **dimanche 22 Avril 2018**.

Autour de la place de l'église, à partir de 7h. Emplacement 2€. Buvette – sandwichs - galettes saucisses – crêpes - frites sur place.

C'est l'occasion de se balader tout simplement, de venir chiner de bonnes affaires ou de revendre des jouets, des vêtements, des meubles, des bibelots dont vous n'avez plus l'usage pour leur offrir une nouvelle vie tout en arrondissant votre fin de mois...

Alors n'hésitez plus et faites du tri dans les placards, le grenier et le garage !!!

Merci aux riverains de ne pas laisser stationner leurs véhicules sur les parkings de la mairie, dans les rues du verger, rue Amand de Léon des Ormeaux et place de l'église de 6h à 20h. MERCI à tous.

1er forum des associations 22/06/2018 : retrouvez les informations des associations sur le stand FORUM lors du vide-greniers

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La Communauté de Communes a souhaité poursuivre son partenariat avec le FGDon35 pour la campagne 2018 de lutte contre le frelon asiatique. A compter d'avril, la plate forme départementale sera ouverte et les interventions seront prises en charge financièrement par la Communauté de Communes. **Dès que vous observez un nid, ne cherchez pas à intervenir seul : alertez le FGDon 35 qui organise la destruction des nids. N'installez pas de pièges** : les pièges ne sont pas sélectifs et risquent de piéger plus d'insectes bénéfiques que des frelons asiatiques.

Pratique : FGDon 35—Rennes : 02 23 48 26 32
secretariat@fgdon35.fr - www.fgdon35.fr

Prise en charge financière : Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées - 02 99 43 64 87

Association CHEMINS RANDONNÉES

(* Covoiturage 13h45, parking Miescisko à Retiers – départ randonnée : 14h
Samedi 7 : Saint Didier « circuit de la Vilaine » 11.300 kms.
Variante 10 kms. Départ place de l'église de St Didier (*)13h40
Samedi 14 : Chartres de Bretagne « circuit de la passerelle » 10 kms. Départ parking du centre culturel de Chartres (*)13h30
Samedi 21 : possibilité de participer aux randonnées organisées par les Comités d'entreprises Lactalis. Départ 14 h du champ de foire de Retiers. 2 circuits 7 et 12 kms

Dimanche 22 : randonnée avec le Club de Rannée, à la journée ou à la demi-journée, avec 2 départs, un à 10 h, l'autre à 14h du plan d'eau de Rannée. Distance de 7 à 11 kms

Samedi 28 : Rougé « circuit des pierres rouges » 10 kms. Départ parking ancienne gare de Rougé (*)13h40

A noter : week-end du 26 & 27 mai : rando des Fées avec l'UCTR de Retiers.

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

PORTES OUVERTES A L'ECOLE SAINTE MARIE

Vendredi 13 avril, de 16h à 19h30. Venez avec vos enfants découvrir les locaux, les divers projets qui animent notre école, rencontrer l'équipe pédagogique, et les associations de parents d'élèves.

DIMANCHE 15 AVRIL FETE DES CLASSES 7 ET 8

Les Classes 7 et 8 auront lieu au **Restaurant le Theillais le dimanche 15 avril**. Inscription au Restaurant Le Theillais : 02 99 47 74 04

POLE RESSOURCES HANDICAP ENFANCE JEUNESSE DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

FAMILLES, PARENTS D'ENFANTS/DE JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP, Soirée d'échange et d'informations avec les familles le **18 avril de 18h30 à 20h30** Dans les locaux de l'Association Ar Roc'h, 4 route du Gacet 35830 Betton.

Renseignements et inscriptions :

02 99 64 69 69 – loisirshandicap35@gmail.com

ASSOCIATION EPAL – bureau de Rennes

Recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Avec ou sans BAFA. Renseignements et candidatures : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier
Par courrier : (+ CV) : Association EPAL, Pierrick FOUQUES, 21 rue de Chatillon, 35000 RENNES. 02 99 27 67 30

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ'VACANCES

L'équipe de Crocq'vacances vous informe que le programme d'avril et les feuilles d'inscriptions sont disponibles sur le site : <https://evscrocqvacances.com/> Accueil de Loisirs :

02 99 43 69 27 - accueildeloisirsretiers@gmail.com - larchedesloisirs@gmail.com

Assemblée Générale : tous les adhérents et amis de l'association sont invités à l'assemblée générale le 20/04/2018 à 18h30.
Repair café : 07/04/2018 de 14h à 18h00 - salle polyvalente Retiers.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignements : CCPRF, 16 rue Pasteur, Retiers : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

Parution le lundi 26 mars 2018
Pour Infos-Le Theil n° 231, articles à déposer pour le **15/04/2018** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 660 exemplaires.

